



**JOUR ou SOIR | 2 SESSIONS | En ligne et présentiel**  
435 heures

**AEC  
EEC.24**

Cette formation intensive de deux sessions menant à une AEC s'adresse aux personnes qui s'intéressent à l'immobilier et rêvent d'une carrière dynamique.

Ce programme vise à former l'étudiant à exercer toutes les tâches et fonctions d'un courtier immobilier résidentiel. Il le rendra apte à conseiller, guider et rassurer adéquatement un client, en tant qu'intermédiaire entre acheteur et vendeur, pendant toutes les étapes d'une transaction immobilière.

Les cours de courtier immobilier résidentiel sont conçus pour permettre aux diplômés de satisfaire aux exigences de la Loi sur le Courtage Immobilier et de réussir l'examen de certification de l'Organisme d'autoréglementation de courtage immobilier du Québec (OACIQ).

Ce programme est offert aux campus de Montréal, de Laval et en ligne.

## Diplôme

Ce programme mène à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC).

## Conditions d'admission

- Posséder une formation jugée suffisante et satisfaire au règlement sur le régime des études collégiales;
- Posséder une connaissance suffisante de la langue française conformément à la Loi sur le courtage immobilier.

## Modes de formation

Sur campus

- Aux campus de Montréal et de Laval.

À distance en direct

- Programme donné entièrement à distance, avec un enseignant et en temps réel (synchrone).

## Perspectives d'emploi

Les diplômés de ce programme pourront exercer le métier de courtier immobilier résidentiel.

JOUR ou SOIR | 2 SESSIONS | En ligne et présentiel  
435 heures

AEC  
EEC.24

## Cours spécifiques au programme

- Financement hypothécaire (45 h)
- Architecture et construction (45 h)
- Droit immobilier (90 h)
- Rédaction de contrat (90 h)
- Éléments de gestion et vente (45 h)
- Évaluation immobilière (45 h)
- Fonction de courtier immobilier (75 h)

\* Le Collège se réserve le droit de remplacer certains cours.

## Apportez vos appareils personnels

L'utilisation de l'ordinateur portable est fortement recommandée. Cet ordinateur portable doit être muni du système d'exploitation Windows pour fonctionner avec tous les logiciels. Des logiciels avec licence étudiante ou régulière doivent être installés lorsque demandés par les enseignants.

Voici les caractéristiques minimales requises pour un PC :

- Processeur : Intel I5 ou plus;
- Mémoire : 8 Go recommandé;
- Disque dur : 500 Go ou plus;
- Écran : 14 pouces ou plus;
- Connectivité : WIFI et LAN;
- Ports : 1 port USB 3.0 ou plus.

Il est recommandé de se procurer un clavier numérique externe si cette composante n'est pas déjà présente sur votre modèle.

Logiciels obligatoires : Suite Office (Word, PowerPoint, Excel).